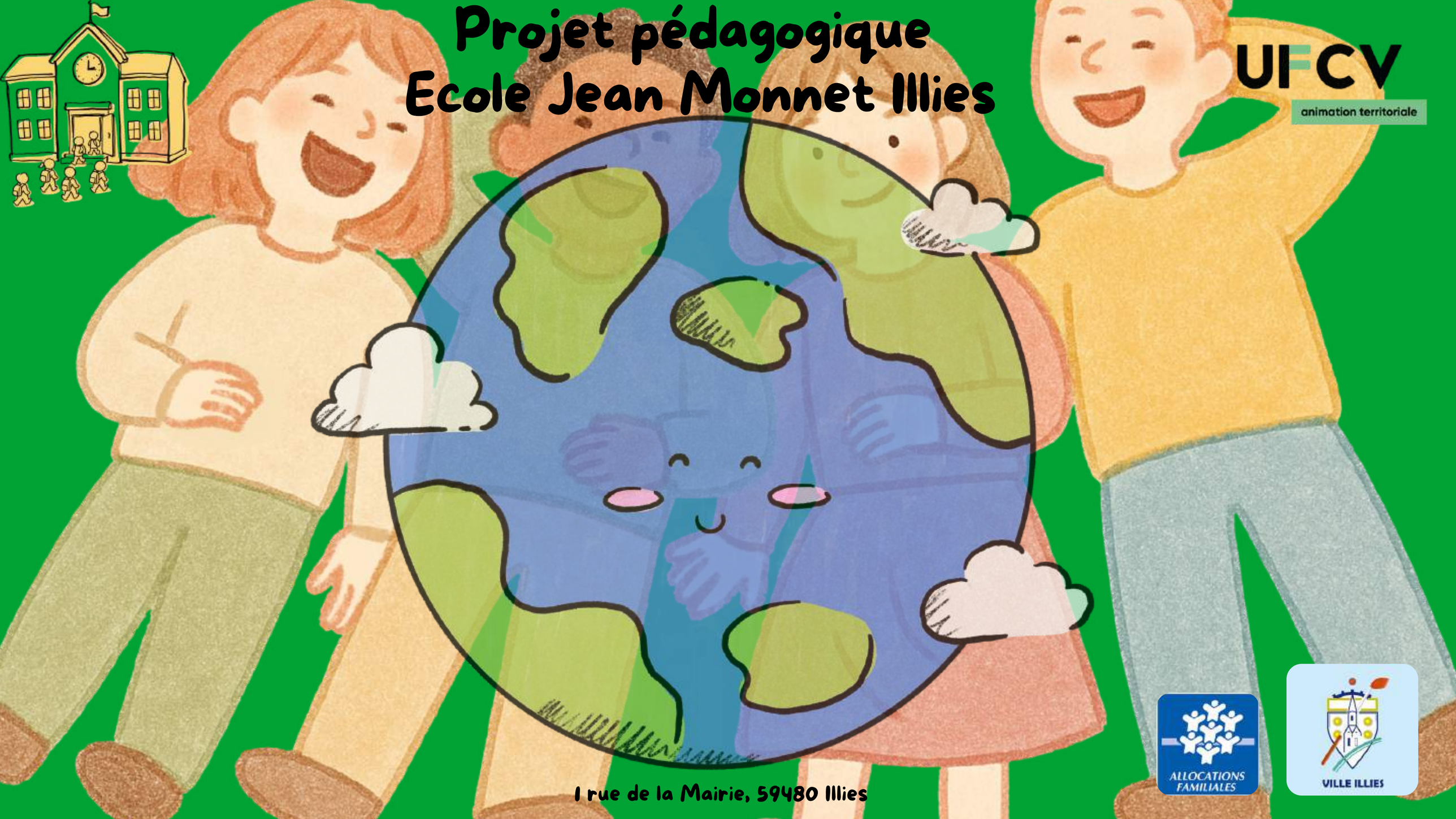
Projet pédagogique
Ecole Jean Monnet Illies



UFCV
animation territoriale

ALLOCATIONS FAMILIALES

VILLE ILLIES

1 rue de la Mairie, 59480 Illies

Introduction

1.Présentation de la structure
A) L'organisateur
B) Localisation et structure
C) Heures d'ouvertures
D) Inscription

2.Cadre administratif & sécurité
A) Inclusion des enfants porteur de handicap
B) Protocole sanitaire
C) Sécurité / PPMS

3.La place des acteurs
A) La place des enfants
B) La place des parents
C)Communication aux familles

4.Valeurs & Objectifs pédagogique
A) Le projet éducatif
B) Les objectifs pédagogiques

5. L'équipe Pédagogique
A)Rôle et fonction de chacun
B)Charte de l'équipe
C) Trombinoscope

6.Vie quotidienne & Activité
A) Journée type et activités
B) Hygiène
C) Planning et Temps Fort

7.Evaluation & Réunions
A) Réunion d'équipe
B) Règles de vie collective
C) Evaluation des objectifs

UFCV
animation territoriale

ALLOCATIONS FAMILIALES

VILLE ILLIES

I.Présentation de la structure



A) L'UFCV

L'UFCV gère et anime les accueils périscolaire et extrascolaire d'Illies, dans le cadre de sa délégation régionale de Bouvines. Sur place, un directeur pilote le projet pédagogique et encadre les animateurs, qui assurent au quotidien la sécurité et l'animation des enfants (matin, midi, soir, mercredis, vacances), à travers une pédagogie active fondée sur les valeurs éducatives de l'UFCV. Elle remplit ainsi quatre fonctions : éducative, d'accueil et d'activités, de garde collective, et de cohésion sociale, tout en garantissant le lien avec les familles, l'école et la commune.

B) Lieu er structure

L'école Jean Monnet est un établissement public rattaché à l'académie de Lille, situé rue de la Mairie à Illies (59480), petite commune du Nord appartenant à la Métropole Européenne de Lille. Ouverte depuis 1965, elle regroupe les classes de maternelle (petite, moyenne et grande sections) et d'élémentaire (du CP au CM2), accueillant environ 240 élèves dans un cadre rural et convivial. Les bâtiments, propriété de la mairie d'Illies, abritent également une cantine scolaire proposant des repas équilibrés, moment de convivialité au quotidien pour les enfants. Illies est un village d'environ 1 700 habitants, appelés les Illilois et Illiloises, situé à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Lille, dans le pays des Weppes. La commune connaît depuis une vingtaine d'années une croissance démographique notable, portée notamment par l'installation de jeunes familles : plus de 40 % de la population a moins de 30 ans, ce qui traduit un tissu social jeune et dynamique. Ce contexte périurbain, à la fois rural et proche de la métropole lilloise, façonne un environnement socio-culturel mêlant vie de village, entraide de proximité et ouverture vers les ressources urbaines voisines. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'accueil périscolaire, pensé comme un prolongement du lien école-famille-commune, au service de l'épanouissement des enfants du village.

I.Présentation de la structure

C) Horaire d'ouverture

L'accueil périscolaire fonctionne chaque jour d'école selon trois temps distincts. Le matin, il est ouvert de 7h00 à 8h30, permettant aux familles de déposer leur enfant avant le début de la classe. Le midi, il assure l'accueil pendant la pause méridienne, de 11h30 à 13h30, avec la restauration scolaire et un temps de détente. Le soir, il accueille les enfants après la classe, de 16h30 à 18h30, avec un temps calme, des activités et un goûter. Ces trois créneaux permettent d'offrir aux familles une solution de garde adaptée aux horaires scolaires, tout en garantissant aux enfants un cadre sécurisant et des temps de vie collective encadrés par l'équipe d'animation.



D) Inscription

Les inscriptions au périscolaire se font exclusivement via le Portail Familles UFCV, accessible à l'adresse : L'accueil périscolaire fonctionne chaque jour d'école selon trois temps distincts. Le matin, il est ouvert de 7h00 à 8h30, permettant aux familles de déposer leur enfant avant le début de la classe. Le midi, il assure l'accueil pendant la pause méridienne, de 11h30 à 13h30, avec la restauration scolaire et un temps de détente. Le soir, il accueille les enfants après la classe, de 16h30 à 18h30, avec un temps calme, des activités et un goûter. Ces trois créneaux permettent d'offrir aux familles une solution de garde adaptée aux horaires scolaires, tout en garantissant aux enfants un cadre sécurisant et des temps de vie collective encadrés par l'équipe d'animation.. Les parents doivent d'abord constituer un dossier administratif (informations sur l'enfant, autorisations, régime d'allocations familiales) pour obtenir leurs identifiants de connexion, valables pour l'année civile. Une fois inscrits, ils gèrent en ligne leurs réservations de créneaux (matin, midi, soir), leurs annulations et le suivi de leur facturation. La page dédiée à l'accueil d'Illies est également consultable sur L'accueil périscolaire fonctionne chaque jour d'école selon trois temps distincts. Le matin, il est ouvert de 7h00 à 8h30, permettant aux familles de déposer leur enfant avant le début de la classe. Le midi, il assure l'accueil pendant la pause méridienne, de 11h30 à 13h30, avec la restauration scolaire et un temps de détente. Le soir, il accueille les enfants après la classe, de 16h30 à 18h30, avec un temps calme, des activités et un goûter. Ces trois créneaux permettent d'offrir aux familles une solution de garde adaptée aux horaires scolaires, tout en garantissant aux enfants un cadre sécurisant et des temps de vie collective encadrés par l'équipe d'animation., qui présente les horaires et modalités spécifiques à la commune.

2.Cadre administratif & sécurité

UFCV
animation territoriale

A) Inclusion des enfants porteurs de handicap

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mise en place pour permettre un meilleur accompagnement en fonction des besoin :
PAI alimentaires (intolérance alimentaire, allergie...)
PAI pour troubles de la santé (pathologie chronique, prenant des médicaments...)
PAI pour les handicaps (troubles du comportement, autisme, déficience intellectuelle, retard psychomoteur...).

Nous pouvons adapter le planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensoriel, c'est-à-dire les activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger. Et si besoin recruter un animateur supplémentaire.
Si les parents et l'enfant le souhaitent, l'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant qui serait en situation de handicap de manière ludique.

Comme indiqué plus haut, l'enfant ne devra pas être surprotégé, il ne se retrouvera pas isolé dans une salle à part, il sera inclus dans l'activité avec les autres avec, selon le handicap, un animateur qui pourrait être mis avec lui en permanence en plus d'un autre animateur qui sera avec le reste des enfants.
L'équipe d'animation veillera à ce que l'accueil corresponde à leur besoin et au respect du vivre ensemble ainsi qu'à la bienveillance, le centre participe à l'inclusion des enfants en situation de handicap. L'inclusion est synonyme de partage, d'adaptation, d'intégration et d'accompagnement.

B) Protocole sanitaire

Bien que le protocole en France ait été assoupli depuis le 14 mars 2022, il est important de demeurer vigilant. Cependant, nous devons maintenir des mesures renforcées, telles que le lavage régulier des mains et la limitation des regroupements importants. Il est également nécessaire de désinfecter les surfaces fréquemment touchées au moins une fois par jour, ainsi que les tables du réfectoire après chaque service et d'aérer fréquemment les locaux. Le port du masque est fortement recommandé suivant la déclaration d'un cas confirmé.

ALLOCATIONS FAMILIALES

VILLE ILLIES

2.Cadre administratif & sécurité

C) Sécurité/PPMS

Pharmacie :

Chaque groupe a sa propre trousse à pharmacie. Une trousse à pharmacie sera mise à disposition pour l'équipe d'animation. Les animateurs sont tenus de vérifier régulièrement le contenu de celle-ci, de la recharger et de la maintenir propre. Un cahier de liaison sanitaire est à remplir à chaque utilisation.

Les mesures de sécurités :

- L'animateur vérifie que chaque parent ou personne est autorisée à venir chercher l'enfant.
- Il est impératif de faire des listes d'enfants pour les sorties ou animations à l'extérieur avec le lieu et le nom des animateurs.
- Lors d'une activité, respecter les impératifs de sécurité (lieu, matériel, nombre d'enfants en fonction de l'animation proposée).
- Dans la cour, le préau, les salles d'activité, un enfant ne sera pas seul.

Pour l'ensemble des activités proposées (physiques, sportives, culturelles ou de loisirs), trois principes fondamentaux guident l'action de l'équipe éducative :
1. La garantie de la sécurité physique et morale des mineurs.
2. Le maintien d'une exigence éducative de qualité.
3. La préservation de la dimension ludique.

Chacun est vigilant quant à l'arrivée et départ des enfants : pointage immédiat (et dépointage).
S'assurer que l'enfant quitte l'accueil avec le « bon » parent ou toute autre personne autorisée à reprendre l'enfant.

Les numéros utiles :
La liste des numéros utiles sera visible dans toutes les salles d'accueil et mise à disposition des parents.



3. La place des acteurs

UFCV
animation territoriale

A) La place des enfants :

Chaque enfant est unique, avec ses propres caractéristiques et besoins. Il est donc essentiel que l'équipe d'animation valorise chaque enfant individuellement tout en prenant en compte l'intérêt du groupe. Nous veillons à offrir un espace d'expression et de développement personnel, ou chacun peut s'épanouir pleinement. Les animateurs assurent en permanence la sécurité physique, mais également le bien- être moral et affectif des enfants. Notre principal objectif est de leur offrir des moments agréables et enrichissants. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place plusieurs Initiatives telles que :

- Bilan journalier.
- Recueillir les idées et les propositions des enfants ex: boite à idées.
- Des activités à la carte.
- Rassemblement des enfants pour communiquer ce qui va être proposé dans la journée.

B) La place des parents :

Les parents occupent une place centrale dans le projet, en tant que premiers partenaires de l'équipe d'animation. Leur confiance et leurs retours sont précieux pour ajuster l'accueil aux besoins réels de chaque enfant. Un dialogue régulier est entretenu avec les familles, que ce soit lors des temps d'accueil ou via le portail UFCV, afin de partager les informations utiles et de construire ensemble un cadre rassurant et cohérent pour l'enfant. Cette relation de confiance et d'écoute mutuelle est au cœur de la réussite du projet pédagogique.

C) La communication

La communication avec les familles est essentielle pour assurer un suivi de qualité et garantir une information claire et accessible à tous.

- Un panneau d'affichage situé à l'entrée de l'école met à disposition les informations importantes.
- Des informations complémentaires sont transmis aux familles lors des sorties ou événements particuliers.
- Information et inscription sur le portail citoyen.

L'équipe pédagogique reste disponible pour répondre aux questions des familles et transmettre les informations nécessaires concernant la journée de leur enfant. Cette communication régulière permet d'instaurer un climat de confiance et de renforcer la collaboration entre les familles et l'équipe d'animation.

ALLOCATIONS FAMILIALES

VILLE ILLIES

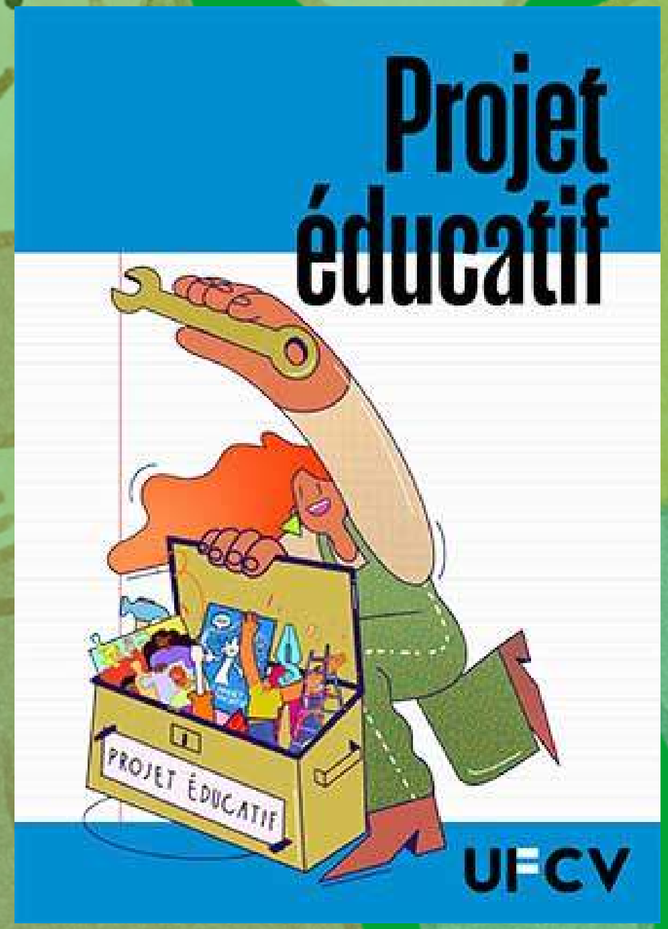
Besoins et intérêts	Attitude à adopter	Les activités	Types d'activités
Besoin de reconnaissance et d'appartenance à un groupe de pairs. Développement de la logique, du raisonnement et de l'esprit critique. Besoin de règles claires et stables pour se sentir en sécurité. Envie grandissante de responsabilités et de choix.	Être un adulte repère, juste et cohérent dans l'application des règles. Valoriser les réussites et encourager la prise d'initiative. Favoriser la coopération plutôt que la compétition systématique. Laisser progressivement plus d'autonomie dans l'organisation des activités. Impliquer les enfants dans les choix d'activités (activités à la carte). Expliquer le sens des règles plutôt que de les imposer. Être attentif aux dynamiques de groupe et aux exclusions.	Temps de concentration plus long : 45 min à 1h selon l'activité. Alterner activités physiques, manuelles et de réflexion sur la journée. Prévoir des temps dejeu libre et des projets qui se construisent sur plusieurs séances.	Jeux de société, jeux de logique, jeux collectifs sportifs. Ateliers manuels et créatifs plus élaborés (bricolage, cuisine). Grands jeux collectifs, jeux de coopération. Sorties, activités culturelles et découvertes scientifiques.
Besoin de mouvement important et d'activité physique régulière. Développement de l'esprit d'équipe et du sens de la justice/injustice. Curiosité pour le monde qui les entoure, envie de comprendre le « pourquoi ».		Prévoir du matériel adapté à des gestes plus précis (motricité fine affinée). Donner un cadre avec des objectifs concrets et atteignables.	Activités sportives collectives, tournois. Ateliers d'expression : théâtre, arts plastiques. Jeux de rôle, enquêtes, jeux de piste liés au thème de la période.

Besoins et intérêts	Attitude à adopter	Les activités	Types d'activités
Exploration sensorielle, découverte, imitation. Besoins physiologiques : alimentation, sommeil. Besoin de sécurité affective : communication, début de la socialisation secondaire. Pleurer est un moyen de s'exprimer pour manifester une émotion, un besoin.	Dépend de l'adulte. Demande beaucoup d'attention, de présence. Encouragement, patience, soins, écoute, réactivité. Donner des repères, instaurer des routines, priorité à une communication adaptée mais non infantilisante.	L'enfant se fatigue et récupère vite. Temps de concentration faible → changer régulièrement d'activité : 2-3 ans = 10 à 20 min ; 4-5 ans = 20 à 45 min max. Inclure dans un imaginaire, découper en séquences. Prévoir un temps de préparation et de rangement avec les enfants.	Jeux d'exploration ou de découverte. Développement des capacités sensorielles : couleurs, rythme, manipulation d'objets, formes. Développement de l'intellect, des repères : classements, puzzles, initiation à l'espace. Développer l'imaginaire : contes, histoires, marionnettes, jeux de rôles. Développer la motricité globale et fine. Développer la vie de groupe : chants, comptines, rondes, jeux collectifs. Des activités en autonomie : prévoir des temps de jeu libre.
Besoin de confiance en soi et d'autonomie : expériences, explorations. Construction et affirmation de sa personnalité : apprentissage du « SOI »/« MOI ». Période du « non » et de l'opposition.	Favoriser l'apprentissage et l'autonomie : éviter de minorer les compétences de l'enfant, éviter la surprotection. Poser des limites physiques, sociales, temporelles. Féliciter régulièrement les enfants.	Aménagement de l'espace et matériel adapté. Importance du modèle : donner des explications simples et claires. Ne pas hésiter à réaliser une activité en plusieurs séances.	

4-Les valeurs & objectifs pédagogique :

A) Le projet éducatif

Le projet éducatif de l'UFCV s'inscrit dans la continuité de l'histoire de l'association, créée en 1907 qui place la personne, dans sa singularité et au sein du collectif, au cœur de toute démarche éducative. Il constitue un cadre commun à l'ensemble des acteurs (bénévoles, salariés, volontaires, publics) et s'articule autour de quatre grandes intentions : « éduquer ensemble », en assurant la continuité éducative au sein d'une communauté de partenaires ; « s'adapter et rester en mouvement », en luttant contre les inégalités et en évaluant régulièrement les pratiques ; « libérer et développer le pouvoir d'agir », en s'appuyant sur le cadre, la liberté et l'autonomie de chacun ; et « enchanter l'éducation », en valorisant le temps, l'espace et la curiosité comme leviers d'apprentissage. Ces intentions se traduisent concrètement par des pédagogies actives, dites « alter'actives », fondées sur l'expérimentation, la coopération, le droit à l'erreur et le plaisir d'apprendre. Chaque projet pédagogique, comme celui-ci, doit ainsi s'inscrire dans la cohérence de ce cadre associatif tout en restant adapté à son public, son territoire et son activité.



4-Les valeurs & objectifs pédagogique :

B) les objectifs pédagogique

Objectif généraux	Objectif opérationnel	Moyen mis en place
Favoriser l'épanouissement de l'enfant tout en l'accompagnant dans la vie collective	Favoriser le vivre ensemble Travailler sur l'esprit d'équipe Respect / Entraide Valorisation de l'enfant	-Mise en place d'une charte et de règles de vie -Responsabiliser les enfants en prenant soin du matériel -Inclusion des enfants porteurs de handicap -Respect du rythme de chacun -Mise en place d'activité à la carte et exposition des activités
Développer la motricité et la créativité en les stimulant à travers l'imaginaire	Développer la motricité fine Développer la motricité globale Favoriser l'expression/dépassement de soi	-Activités de manipulation et de création -Parcours moteurs transformés en univers d'histoires -Contes suivis de jeux de rôle, théâtre -Activités variées
Sensibiliser les enfants à l'écologie en éveillant leur curiosité	Initier les enfants à la notion de développement durable Sensibiliser les enfants au réemploi	- Activités artistiques - Trier les poubelles - Utiliser du matériel de récupération -Faire redécouvrir des gestes simples

5- Le publique accueillis

A) Le projet éducatif

Le projet éducatif de l'UFCV s'inscrit dans la continuité de l'histoire de l'association, créée en 1907 qui place la personne, dans sa singularité et au sein du collectif, au cœur de toute démarche éducative. Il constitue un cadre commun à l'ensemble des acteurs (bénévoles, salariés, volontaires, publics) et s'articule autour de quatre grandes intentions : « éduquer ensemble », en assurant la continuité éducative au sein d'une communauté de partenaires ; « s'adapter et rester en mouvement », en luttant contre les inégalités et en évaluant régulièrement les pratiques ; « libérer et développer le pouvoir d'agir », en s'appuyant sur le cadre, la liberté et l'autonomie de chacun ; et « enchanter l'éducation », en valorisant le temps, l'espace et la curiosité comme leviers d'apprentissage. Ces intentions se traduisent concrètement par des pédagogies actives, dites « alter'actives », fondées sur l'expérimentation, la coopération, le droit à l'erreur et le plaisir d'apprendre. Chaque projet pédagogique, comme celui-ci, doit ainsi s'inscrire dans la cohérence de ce cadre associatif tout en restant adapté à son public, son territoire et son activité.

5- L'équipe Pédagogique

A) Rôle et fonction de chacun

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils doivent être à l'écoute et répondre aux différents besoins de ces derniers. Ils savent adapter leurs activités en fonction de l'âge et les gèrent de la préparation ainsi que la mise en oeuvre. Les animateurs considèrent et respectent tout enfant comme un individu à part entière. Ils sont capables de répondre aux questionnements des parents et de les orienter vers les points les concernant.
Les animateurs savent travailler en équipe, s'écouter et se remettre en question sur leurs actions. Ils savent respecter le travail des uns et des autres selon les qualifications.

Les directeurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants et du personnel. Ils doivent être exemplaires pour les enfants et l'équipe d'animation.
Ils doivent accompagner et former l'équipe afin de permettre la validation des éventuels stagiaires. Ils sont chargés des relations avec les différents partenaires et gestionnaire des points administratifs, financiers et matériels. Les directeurs sont les premiers acteurs au bon déroulement de l'ACM.

Pour la mise en place d'activités spécifiques, l'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans le projet pédagogique. Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance avec le thème et nos attentes pédagogiques.

Pour les stagiaires, un livret de stage pratique leur est donné en début de stage afin de suivre leur évolution et leur permettre une auto-évaluation à mi-parcours (voir annexe).
L'évaluation du stage pratique par le directeur d'ACM est importante et doit faire l'objet d'une attention particulière. Il permet à la fois au stagiaire de se positionner et à l'organisme de formation de la dernière session de travailler sur les points à améliorer.
Il appartient au directeur de l'ACM qui va évaluer le stagiaire :

- de faire des observations pour chaque critère afin de permettre au stagiaires BAFA d'avoir une vue d'ensemble sur ses points forts et les axes d'amélioration.
- de définir dans les items présentés ci-dessous, les critères qui sont incontournables.
 Si ceux-ci ne sont pas acquis, le directeur doit en préciser les raisons.
- Dans tous les cas, l'évaluation du stage doit être complétée de manière concrète et compréhensible.
 En aucun cas, les évaluations de deux stages distincts ne doivent faire l'objet de la même remarque (copier-coller), l'évaluation du 2ème stage ne pouvant être identique à celle du 1er.

5- L'équipe Pédagogique

B) Charte de l'équipe

- Utilisation du téléphone uniquement pour un usage professionnel (donner les effectifs, contacter la direction en cas de sortie, faire des photos si le téléphone professionnel n'est pas disponible).
- L'animateur se doit d'avoir une tenue correcte (parole, posture).
- L'animateur se doit d'être ponctuel.
- L'animateur se doit d'assurer ses fonctions d'encadrement et d'assurer la sécurité physique, moral et affective.
- L'animateur doit respecter les heures et temps de pause.
- L'animateur doit respecter ses collègues, les agents des différents services, les enfants et leurs familles, les éventuels intervenants ou prestataires.
- Il est formellement interdit de diffuser ou publier des photos des enfants sur les réseaux sociaux.
- Connaître et appliquer les protocoles de sécurité (sanitaire, incendie, sorties, activités aquatiques...).
- Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative plutôt que le "faire à la place de".
- Solidarité entre animateurs : ne jamais se contredire devant les enfants.
- Communication régulière avec le directeur/la directrice et les collègues.
- En fin de journée, l'animateur est chargé de remettre en état les salles, et ranger le matériel utilisé dans la journée avant de partir.
- Participer activement aux réunions de préparation et de bilan.
- Discrétion et confidentialité sur les informations personnelles des enfants et des familles.
- Communication claire, honnête et respectueuse aux temps d'accueil/départ.
- Préparer ses animations en amont (matériel, sécurité, objectifs pédagogiques).
- Varier les activités pour répondre à la diversité des envies et des rythmes.
- Donner du sens aux activités proposées (pas de l'occupationnel pur).
- Respecter le projet pédagogique et éducatif de la structure (cohérence des pratiques).

5- L'équipe Pédagogique

C) Trombinoscope

Animation
Périscolaire



Animation
Périscolaire/Exstracolaire



Direction
Périscolaire/Exstracolaire



Animation
Périscolaire



Animation
Périscolaire/Exstracolaire



Animation ATSEM
Périscolaire/Exstracolaire



Animation ATSEM
Périscolaire/Exstracolaire



6-Vie quotidienne & Activité

A) Journée type et activité

L'accueil périscolaire fonctionne selon des temps de garderie répartis sur la journée :

- le matin de 7h à 8h30,
- sur la pause méridienne de 11h30 à 13h30,
- en fin de journée de 16h30 à 18h30.

Ces différents temps permettent d'accueillir les enfants en dehors des horaires scolaires, dans le respect de leur rythme, tout en leur proposant des activités adaptées.
Le lundi, une séance à la bibliothèque est proposée aux enfants, leur permettant de découvrir des ouvrages variés, de développer le goût de la lecture et de profiter d'un temps calme après la journée de classe. Le reste de la semaine, diverses animations sont mises en place par l'équipe d'animation : jeux collectifs, ateliers créatifs, activités sportives ou manuelles, temps calmes... Ces propositions sont variées afin de répondre aux envies et aux besoins de chaque enfant, tout en veillant à alterner les temps dynamiques et les temps plus posés sur l'ensemble de la semaine.

Salle motricité







Le dortoir

La cantine











La garderie

6-Vie quotidienne & Activité

UFCV
animation territoriale

B) Hygiène

Une bonne hygiène est primordiale pour la santé et le bien-être de tous, particulièrement dans un contexte de vie en collectivité. Accueillant à la fois des enfants de maternelle et de primaire, l'équipe adapte son accompagnement à l'âge et au degré d'autonomie de chacun.

Chez les enfants de maternelle : accompagner vers l'autonomie

L'acquisition de la propreté est l'une des étapes clés du développement du jeune enfant. L'équipe adopte un comportement bienveillant, respectueux, doux et à l'écoute, dans le respect du rythme et de l'intimité de chacun.

- Lavage des mains : systématique après le passage aux toilettes, avant et après les repas/goûters, et après certaines activités (peinture, jardinage...). Une affiche pédagogique dans les sanitaires explique les bons gestes de manière imagée.
- Passage aux toilettes : un temps accompagné, jamais brusqué. L'animateur reste disponible et rassurant, sans jamais forcer ni culpabiliser un enfant en cas d'accident.
- Gestion des « petits accidents » (énurésie, vêtements souillés) : traités avec discrétion et bienveillance, à l'écart du groupe pour préserver la dignité de l'enfant. Un kit de rechange (fourni par la famille ou tenu à disposition) permet un change rapide.
- Sieste / temps calme : les conditions d'hygiène du lieu de repos sont vérifiées (draps, doudous identifiés individuellement pour éviter les échanges).
- Nez, mains, visage : une vigilance particulière après le repas ou une activité extérieure (mouchoirs à disposition, visage essuyé si besoin).

Chez les enfants de primaire : renforcer l'autonomie et la responsabilisation

Les enfants de primaire sont davantage encouragés à devenir acteurs de leur propre hygiène, avec un accompagnement qui responsabilise plutôt qu'il ne fait à leur place.

- Autonomie encadrée : les enfants gèrent seuls le lavage des mains et le passage aux toilettes, avec des rappels réguliers de l'équipe plutôt qu'une surveillance systématique.
- Activités salissantes ou physiques : temps de nettoyage prévu après les ateliers créatifs, le sport ou la piscine (douche, change de vêtements si besoin).
- Respect de la pudeur : à cet âge, l'intimité est encore plus à respecter (vestiaires, toilettes, douches après piscine) ; l'équipe veille à un encadrement discret, jamais intrusif.

ALLOCATIONS FAMILIALES

VILLE ILLIES

6-Vie quotidienne & Activité

C) Planning et Temps fort :

L'organisation de la semaine alterne entre temps libres et temps d'activités encadrées, afin de répondre aux besoins de chacun tout en respectant le rythme des enfants après une journée de classe. Le lundi et le vendredi sont consacrés au jeu libre : les enfants choisissent librement leurs occupations parmi les espaces et le matériel mis à disposition, favorisant ainsi leur autonomie, leur créativité et la construction de liens avec leurs pairs. Le mardi et le jeudi, des activités encadrées sont proposées par l'équipe d'animation, sur des thématiques variées (sportives, manuelles, culturelles...).

Les enfants de primaire s'inscrivent à ces activités par période, ce qui leur permet de s'engager dans un projet sur la durée, de progresser à leur rythme et de mener leurs réalisations à terme. Ce fonctionnement par période offre également à l'équipe d'animation la possibilité de préparer des cycles d'activités cohérents et adaptés aux différents groupes d'âge.

Mardi midi : Jeu de cohésion/ Jeu sportif / Atelier créatif

Jeudi midi : Jeu de société/ Activité manuelle / Jeu de cohésion

7.Evaluation & Réunions

A) Réunion d'équipe

Afin d'assurer une cohérence dans l'accompagnement des enfants et une bonne communication au sein de l'équipe, deux temps d'échange sont mis en place. Chaque jour, avant le temps de restauration, un briefing rassemble l'ensemble de l'équipe d'animation. Ce point quotidien, volontairement court, permet de transmettre les informations essentielles (absences, comportements particuliers, consignes de sécurité, PAI...) et d'ajuster si besoin l'organisation du midi. Il garantit que chaque animateur dispose des mêmes informations avant d'encadrer les enfants sur le temps de restauration et les activités suivantes. En complément, une réunion d'équipe est organisée toutes les deux semaines. Ce temps plus long permet de prendre du recul sur le fonctionnement de la structure, d'échanger sur l'avancée des projets d'animation, de traiter les difficultés rencontrées et de préparer les temps forts à venir. Elle favorise également la cohésion d'équipe et la remontée des besoins de chacun.

B) Les règles de vie

Afin de garantir le bien-être de chacun et le bon fonctionnement de l'accueil périscolaire, des règles de vie collective sont établies et rappelées régulièrement aux enfants. Elles constituent un cadre sécurisant, compris et accepté par tous, permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.

Le respect d'autrui est une règle fondamentale : chaque enfant doit respecter ses camarades ainsi que les adultes encadrants, sans violence physique ni verbale. Les moqueries, insultes et exclusions ne sont pas tolérées. Le respect du matériel et des locaux mis à disposition est également demandé, chacun étant invité à prendre soin des jeux, du mobilier et des espaces partagés.

Les enfants doivent respecter les consignes de sécurité données par l'équipe d'animation, notamment lors des déplacements, des temps de repas et des activités proposées. La politesse et l'écoute sont encouragées, tant envers les autres enfants qu'envers les adultes, afin de favoriser un climat serein et bienveillant.

Chaque enfant est également invité à participer à la vie collective en respectant les temps de parole, les règles des jeux et les consignes liées au rangement après chaque activité. En cas de non-respect de ces règles, un dialogue est privilégié avec l'enfant afin de comprendre la situation, avant la mise en place, si nécessaire, d'une sanction éducative adaptée et proportionnée.

Ces règles, co-construites avec les enfants lorsque cela est possible, visent avant tout à responsabiliser chacun et à favoriser l'autonomie, le respect mutuel et le plaisir d'être ensemble.

7.Evaluation & Réunions

C) Evaluation des objectifs

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil périscolaire. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement. La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure. Elle répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des temps d'accueil qu'elle propose. Les retours d'apprentissage constituent un aspect essentiel de cette démarche. Ils permettent de recueillir les impressions et les suggestions des enfants et des familles, offrant ainsi une perspective précieuse sur l'impact des temps périscolaires, et d'identifier les axes d'amélioration pour les temps d'accueil à venir. Cette évaluation concerne également les animateurs, dont les missions sont en constante évolution. Les exigences liées aux besoins des enfants, aux attentes des familles, aux préoccupations de la ville et à la réglementation doivent être garanties dès la prise en charge des enfants sur les temps périscolaires. Aussi, pour être utile, l'évaluation doit être constante, permanente, sincère et préparée en amont de chaque période d'intervention de l'équipe. En l'intégrant régulièrement dans le déroulement des temps d'accueil, on favorise un climat de confiance et d'engagement : les animateurs peuvent ainsi ajuster leurs pratiques en temps réel, abandonner des méthodes inadaptées et adopter des postures plus pertinentes, dans un cadre où le temps avec chaque enfant est souvent plus court qu'en centre de loisirs.

Ecole Jean Monnet Illies

UFCV
animation territoriale

L'équipe Pédagogique

Gaetan
Animation
Périscolaire



Axel
Animation
Périscolaire/Exstracolaire



Axelle
Animation
Périscolaire/Exstracolaire



Magali
Animation ATSEM
Périscolaire/Exstracolaire



Cassandre
Animation
Périscolaire



Olivia
Animation ATSEM
Périscolaire/Exstracolaire



Mélinda
Direction
Périscolaire/Exstracolaire



1 rue de la Mairie, 59480 Illies

ALLOCATIONS FAMILIALES

VILLE ILLIES